

ASSOCIATION LE SENS DU PARTAGE

RAPPORT FINANCIER

ANNEE 2017

Cette année, la présentations des comptes a été totalement modifiée. Il a été établi 2 tableaux : le premier représente les recettes et les dépenses de l'année (compte d'exploitation) et le second présente la situation financière de l'association au 31/12/2017.

1. LES RECETTES :

Elles sont de **4 618,33 €**, en forte augmentation par rapport à 2016 : + 46 % hors dons en nature. L'artisanat est en augmentation de 14% et les recettes des collections ont plus que doublé, du fait de l'implication plus grande du bénévole philatéliste qui est plus disponible (maintenant retraité).

2. LES DEPENSES :

Les dépenses s'élèvent à **86,87 €** (hors versement aux ONG) qui se répartissent ainsi :

- frais de fonctionnement : 20,12 € (assurance responsabilité civile contracté depuis septembre 2017)
- frais bancaire : 41,20 € (frais de tenue de compte)
- frais d'expédition : 15,05 € (remboursés par les acheteurs)
- frais de port : 10,50 € (frais pris en charge par l'association)

Les frais de fonctionnement ne représentent que 2 % des recettes. Cependant, il est à prévoir que ces frais augmenteront en 2018 afin de payer l'assurance responsabilité civile (devenue obligatoire du fait de la participation à de plus en plus de manifestations) et le paiement du site internet pour 3 ans.

3. L'EXCEDENT :

Il est de **4 531,46 €** en augmentation de 46 % par rapport à 2016. Il pourra ainsi être envisagé d'effectuer des versements à des œuvres caritatives de **4400 euros** en 2018. Les 131,46 € restant seront affectés au fond de roulement, qui sera ainsi porté à un montant de total de 238,35 €, afin de pouvoir faire face à une dépense imprévue.

4. SITUATION FINANCIERE :

Le solde au 01/01/2017 de **3 106,89 €** a permis de verser **3 000 €** à 3 ONG. En plus, des dons en nature de **776 €** ont été effectués à 2 associations : **587 €** pour l'artisanat (en augmentation de 40 % par rapport à 2016) et **189 €** pour les collections (diminution de 26 %).

Le solde au 31/12/2018 s'élève à **4 638,35 €**, soit une augmentation de près de 50 % par rapport à l'année dernière.

5. CONCLUSION :

Pour cette année 2017 encore, on peut saluer l'implication des bénévoles qui a permis d'augmenter les recettes de façon significative. Nous essaierons de faire aussi bien en 2018, et peut être même mieux !



Le trésorier